



Le Président fédéral
N/Réf. PF 2026/09/04

Paris, le 4 septembre 2026

Objet : Préavis de grève national

Monsieur le Ministre,

La **F**édération **A**utonome de la **F**onction **P**ublique (**FA-FP**) dépose un préavis de grève :

pour le 29 septembre 2026 de 00 heure à 24 heures

qui concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires relevant de son champ de syndicalisation (État – Territoriale – Hospitalière).

Ce préavis vise à permettre aux personnels cités ci-dessus, qui le souhaiteront, de prendre part aux rassemblements et manifestations organisés pendant la période précitée.

La **FA-FP** étant profondément attachée à la solidarité, au dialogue social, elle demande l'ouverture, sans délai, de véritables négociations et d'être réellement associée à celles-ci. Dans le cadre de ce dialogue, la **FA-FP** demande que soient examinés :

- La suppression du jour de carence ;
- Le maintien du taux de remplacement à 100% ;
- Le maintien de la Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat dans l'attente de l'augmentation des traitements, par la revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice et son indexation sur l'inflation, l'ajout de points sur les grilles et la refonte de l'ensemble des grilles indiciaires ;
- Le retour au départ à l'âge légal du départ à la retraite dès 60 ans, sans décote dès 40 années de cotisation, avec des mesures adaptées pour les carrières longues et les métiers pénibles, ainsi que le maintien des départs anticipés pour les métiers classés comme « actifs » et « super actifs » ;
- Une meilleure prise en compte de la pénibilité ;
- L'augmentation du taux de remplacement des pensions, avec la prise en compte des régimes indemnitaires, avec un montant ne pouvant être inférieur au niveau du SMIC ;

Monsieur David AMIEL
Ministre de l'Action et des Comptes Publics
Télédoc 151
139, rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

- La réelle mise en œuvre de l'égalité femmes-hommes qui dans sa situation actuelle creuse l'écart du montant des pensions entre les femmes et les hommes ;
- La création de postes statutaires,
- L'arrêt du plan de retour à l'équilibre financier des hôpitaux et des suppressions de postes ;
- Le renforcement et l'attractivité des services publics, par la reconnaissance des métiers, leur revalorisation et une vaste campagne de recrutements.

C'est dans cet esprit que la **FA-FP** entend pleinement assumer son engagement à travers le dépôt du préavis de grève fixé au 29 septembre prochain.

La **FA-FP** reste disponible pour toute négociation dans le cadre du présent préavis.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.



Pascal KESSLER
Président de la FA-FP